

**Liste des candidats au premier tour
de l'élection municipale partielle complémentaire de MOUTIER-D'AHUN
les 10 et 17 septembre 2023**

- art. L.256 du code électoral -

Nombre de sièges à pourvoir : 5

La liste des candidats admis à se présenter au premier tour de scrutin le dimanche 10 septembre 2023 et éventuellement au second tour, le dimanche 17 septembre 2023 pour l'élection municipale partielle complémentaire de Moutier-d'Ahun, est la suivante :

- FOUREAU Nicolas
- GERARD Alain
- GRAVERON Geoffrey
- GRAVERON Jean-Luc
- JOLITON Pascal
- JUILLET Didier
- SINS Mattheu
- STABROWSKI Céline

La présente liste sera affichée à la préfecture de la Creuse, à la mairie de Moutier-d'Ahun, ainsi qu'à l'intérieur du bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Guéret, le 24 août 2023

Pour la Préfète et par délégation,
Le chef du bureau des élections
et de la réglementation,



Christine BOURIAUD